



107
E/Fr.

Declaration du Mozambique
20e Session du Group de Travail de l'EPU sur l'Egypte
Genève, 5 novembre 2014

Je vous remercie, Monsieur le Président,

Tout d'abord, le Mozambique tient à féliciter l'Égypte pour la présentation du rapport.

L'Égypte avait à mettre en œuvre une partie des 119 recommandations qu'elle avait prises dès le premier cycle de l'EPU en 2010, sous le spectre des développements qui ont conduit à deux révolutions populaires, avec leurs défis qui en découlent.

Mozambique félicite l'Égypte pour avoir trouvé de la place pour recevoir et interagir avec le Rapporteur spécial sur la traite des personnes, en 2010; Nous prenons note des invitations en suspens, étendu à 4 autres rapporteurs spéciaux, entre autres, sur la vente d'enfants; promotion de la vérité et de la justice; la dette extérieure et les droits humains; et la violence contre les femmes.

L'Égypte devrait être félicitée pour les efforts déployés dans le processus de redéfinition de la notion de torture de Sa Code pénale, afin de se conformer à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dont le pays est partie.

Merci Monsieur le Président!

Juvinal Dengo